

Projet Charte Ethique et Sociale

Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

202, rue d'Ornano 33000 Bordeaux

Tél. : 05.56.79.63.30 / Fax 05.56.81.16.50

www.aquitaine.aract.fr

- **1^{er} volet : Gestion des perspectives sociales**

- Démarche permettant d'évaluer la qualité de vie au travail perçue par les salariés
- Mise en place dans 13 coopératives depuis 2009
- Création d'une Géode sectorielle qui intègre les résultats et données démographiques des entreprises participantes, et a permis de faire émerger des axes de réflexion et de progrès dont :
 - Le rôle et la mission des délégués du personnel,
 - Les systèmes de reconnaissance et l'équité de traitement,
 - Les parcours professionnels et l'employabilité.

- **2^e volet : Charte Éthique et Sociale**

- Écriture d'une charte en 8 valeurs par une dizaine d'entreprises du collectif 3D : élaboration dans le cadre d'ateliers et ajustements successifs en fonction des retours des entreprises et de son opérationnalisation
- Phase Personnalisation : Personnalisation de la charte au contexte de chaque entreprise, avec expérimentation terminée au sein de 2 entreprises (Unidor et Tutiac) et action collective au sein de 7 autres entreprises démarrée en septembre 2012



8 grandes valeurs et principes de développement de la qualité de vie au travail :

- Valeur 1 : Respecter les femmes & hommes de l'entreprise,
- Valeur 2 : Reconnaître les mérites,
- Valeur 3 : Garantir l'Égalité des chances,
- Valeur 4 : Développer les compétences,
- Valeur 5 : Améliorer la qualité de vie au travail,
- Valeur 6 : Concilier travail & vie personnelle,
- Valeur 7 : Réussir le dialogue social,
- Valeur 8 : Pratiquer l'éthique dans les relations avec les tiers.

- **Intervention d'un consultant (6,5 jours)**
- **Financée par le FACT, la MSA et les entreprises**

- **État des lieux : comment l'entreprise se situe par rapport aux valeurs énoncées dans la charte ?**
 - Constitution du groupe projet
 - Recueil de données, entretiens individuels et/ou collectifs auprès d'un échantillon de salariés
 - Restitution du diagnostic à la direction, puis au groupe projet
 - Travail avec le groupe projet pour procéder à la personnalisation de la charte de façon concertée
 - Écriture d'un plan d'actions pour mettre en œuvre les pistes d'amélioration et pérenniser les points forts identifiés
 - Création d'un tableau de bord avec indicateurs sociaux
 - Signature de la charte personnalisée par la direction et les représentants de salariés

